

» tation d'opinions devint plus funeste à cette
 » compagnie, que les guerres civiles & les
 » proscriptions. »

» Ce fait dont il ne seroit que trop aisé de
 » rendre raison, étant incontestable, jugez de
 » l'influence qu'auroient dans une assemblée
 » générale les manœuvres de la cour de Vienne.
 » Jugez-en par celle qu'elle a su se ménager
 » dans la vôtre. Une société qui ne s'assem-
 » bloit que pour réclamer les droits du peu-
 » ple, une société qui s'approprioit spéciale-
 » ment le nom de *patriotique*, sembloit devoir
 » être toute composée d'hommes choisis, éclairés,
 » de patriotes zélés, incorruptibles; &
 » cependant son premier vœu, le vœu qui lui
 » sert de prétexte pour demander la convo-
 » cation nationale, c'est la nécessité d'y exa-
 » miner des propositions que le vœu unani-
 » me, que le cri universel de la nation a déjà
 » repoussées. »



Lettre de M. du T. à l'auteur du Journal.

Monsieur,

RELISANT il y a quelques jours, la première Philip-
 pique de Démosthène, je fus fort surpris d'y trou-
 ver dès les premières pages cette expression *roi de*
Macédoine, βασιλεὺς γέγονε Μακεδονίας. Je me rap-
 pellai aussitôt le décret de l'assemblée nationale
 Française du mois d'Octobre passé, par lequel le bon
 roi Louis XVI fut obligé de changer son nom de
roi de France & de Navarre, que lui & les rois ses
 prédécesseurs avoient porté depuis tant de siècles,
 sans aucune opposition ou réclamation, pour pren-
 dre celui de *roi des Français*; & cela par la préten-
 due raison, que les anciens monarques ne s'appel-
 loient que *rois des Macédoniens, des Perses, des*
Scythes, & que le titre de *roi de France* annonce-